

# Col de Chavière : ascension panoramique entre Tarentaise et Maurienne

Maurienne - SAINT-ANDRE



Vue en direction de Pralognan-la-Vanoise depuis le col de Chavière (LEPOUTRE Maëlle)

*Une ascension pentue mais sans difficulté, qui vous transporte sur les gradins de la haute montagne. Là-haut, entre les versants de la Tarentaise et de la Maurienne, le panorama s'agrandit sur les glaciers de la Vanoise.*

Cette randonnée débute à Polset, petite grappe de chalets d'alpage au charme d'antan. Au fil du parcours, vous aurez plaisir à naviguer **de forêts en alpages et de névés tardifs en pierriers**. A la Source du Vin, le regard est happé par les cascades qui jaillissent au-dessus des parois sur une hauteur de presque 100 m. Avant de gravir le col, un détour au **paisible lac de la Partie** vaut vraiment le détour.

**Récompense époustouflante au Col de Chavière** : le randonneur pourra apprécier **le belvédère sur le vallon de Péclet-Polset, la calotte de la Vanoise et ses glaciers, ou encore les Pointes de la Partie et de l'Echelle.**

## Infos pratiques

---

Pratique : A pied

---

Durée : 7 h

---

Longueur : 13.5 km

---

Dénivelé positif : 1018 m

---

Difficulté : Facile

---

Type : Aller-retour

---

Thèmes : Architecture, Flore, Lac et glacier

# Itinéraire

**Départ** : Parking de Polset, Modane

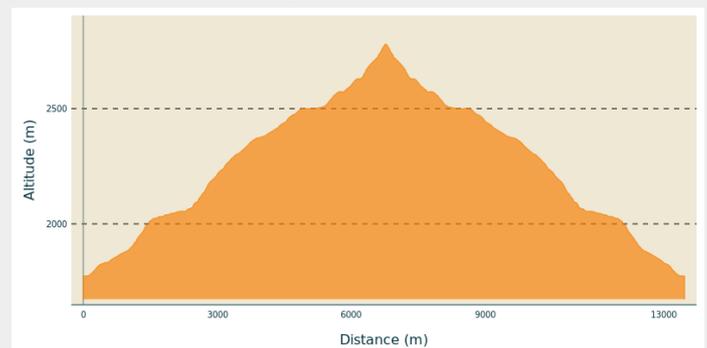
**Arrivée** : Parking de Polset, Modane

**Balisage** :  GR

**Communes** : 1. SAINT-ANDRE

2. MODANE

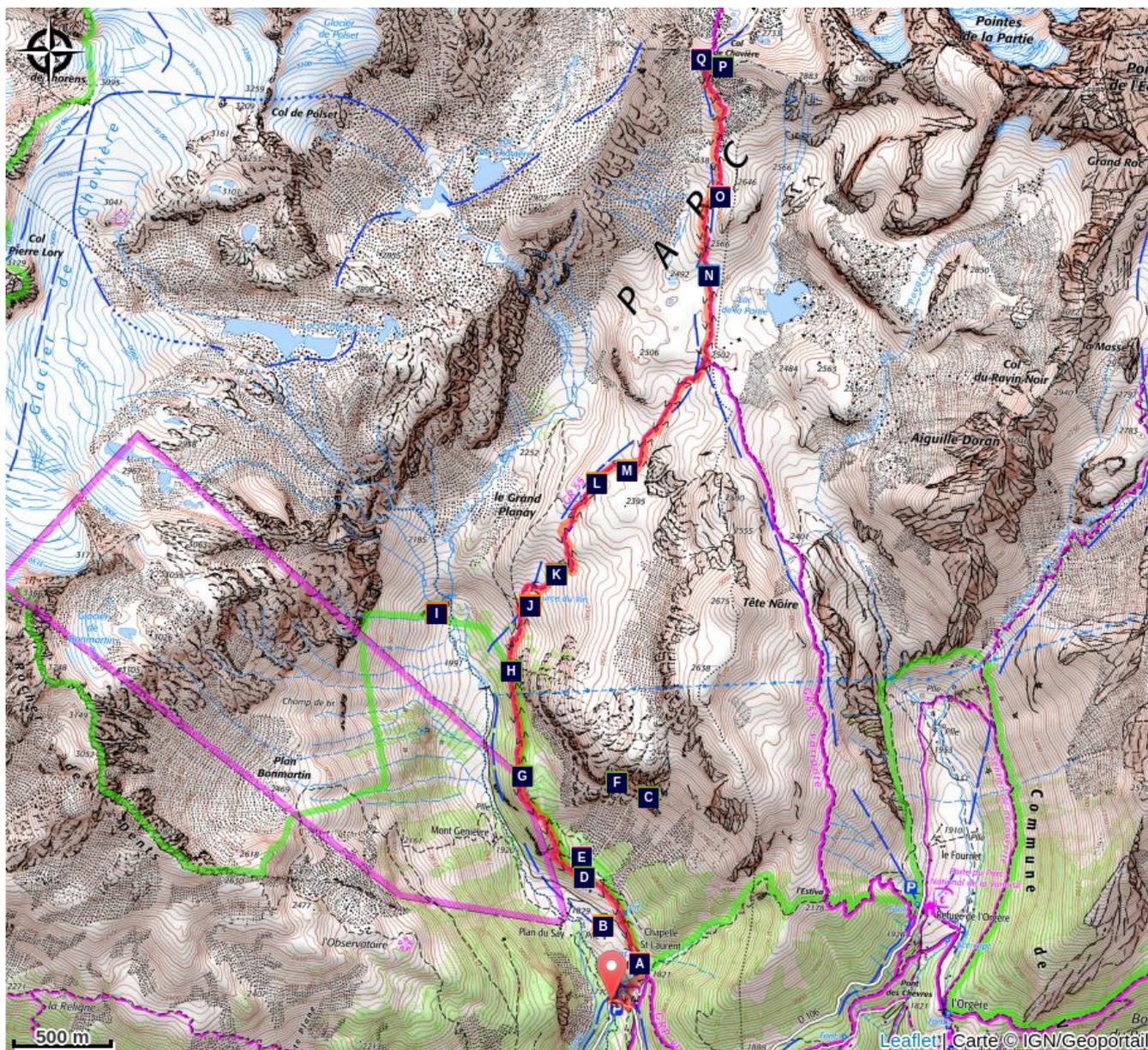
## Profil altimétrique



Altitude min 1773 m Altitude max 2780 m

Du parking, suivre la route, franchir le pont qui enjambe le ruisseau du Polset, puis prendre la piste sur la gauche. Traverser le hameau de Polset. À la sortie du hameau, quitter la piste pour emprunter un sentier sur votre droite au balisage du Parc National : lac de la Partie, col de Chavière. Monter progressivement à travers une forêt. Rejoindre la source du Vin. Poursuivre le sentier qui serpente dans les alpages, passer devant un chalet de berger. Rejoindre un croisement de sentier, prendre sur la gauche en suivant toujours l'indication « col de Chavière ». Il est possible de faire un détour par le lac de la Partie situé en contrebas du sentier à l'est. Poursuive la montée dans une zone de cargneule puis à travers un long pierrier, parfois encombré de névés tardifs. Retourner sur ses pas pour rejoindre le départ.

# Sur votre chemin...



-  Hameau de Polset (A)
-  Polset : zone d'hivernage du chamois et du bouquetin (C)
-  L'amphithéâtre (E)
-  La forêt d'altitude (G)
-  Les cascades de Polset (I)
-  La grande gentiane (K)
-  La transhumance (M)

-  Le pâturage (B)
-  Le flambé (D)
-  Aigle et festonnage (F)
-  Le merle à plastron (H)
-  La source du Vin (J)
-  Les reposoirs à bétail (L)
-  Le lac de la Partie (N)

# Toutes les infos pratiques

## **En coeur de parc**

Le Parc national de la Vanoise est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [la page réglementation](#).

## **Recommandations**

Présence d'un névé tardif aux abords du col. Le contourner et éviter de s'y engager lorsque la neige est encore très dure.

## **Comment venir ?**

### Transports

Desserte ferroviaire jusqu'à Modane. Renseignements : [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)  
Proposition d'auto-stop organisé sur la vallée de Haute-Maurienne.  
Renseignements : [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)

### Accès routier

Depuis la sortie de l'autoroute A43, prendre la direction de Modane. Au rond-point du Freney, prendre la RD106 en direction du refuge de l'Orgère qui est signalé. Traverser le village de Saint-André, le hameau du Col et stationner sur un parking signalé, situé en contrebas du hameau de Polset.

### Parking conseillé

Parking de Polset, Modane

## **Accessibilité**

Une place de parking pour personnes handicapées.

## **Lieux de renseignement**

### **Office de Tourisme d'Aussois**

43 route des Barrages, 73500 Aussois

[info@hautemaurienne.com](mailto:info@hautemaurienne.com)

Tel : 04 79 05 99 06

<https://www.aussois.com>

### **Point Info Tourisme Modane**

Maison Cantonale, 9 Place Sommeiller,  
73500 Modane

[info@cchmv.fr](mailto:info@cchmv.fr)

Tel : 04 79 05 26 67

<https://www.cchautemaurienne.com>

### **Point info Parc national de la Vanoise - Modane**

Maison cantonale - Place sommeiller,  
73500 Modane

Tel : 04 79 62 30 54

<https://www.vanoise-parcnational.fr>

# Sur votre chemin...

---



## Hameau de Polset (A)

Le climat et les matériaux locaux ont généré un savoir-faire particulier dans l'aménagement du bâti, orienté Est-Ouest, ramassé et bien accroché à la pente. Les bâtiments profitent de blocs rocheux existants et de creux naturels pour s'abriter des avalanches et du vent. À Polset, fait singulier, les bâtisseurs ont associé la pierre et le bois. Des poutres incorporées dans la maçonnerie forment un chaînage qui ceinturent le bâtiment pour en renforcer la cohésion.

Crédit photo : PNV - MOLLARD Maurice

---



## Le pâturage (B)

La Vanoise est également une terre agricole. Ce pâturage est actuellement utilisé par des moutons à la belle saison. Ces moutons sont des transhumants en provenance du sud de la France. Cette vocation pastorale est ancienne, les chalets en sont la preuve. Perpétuer cette activité est important pour garder des espaces ouverts qui constituent des habitats pour de nombreuses espèces.

Crédit photo : PNV - GOTTI Christophe

---



## Polset : zone d'hivernage du chamois et du bouquetin (C)

Grâce à leur exposition sud, et à leur forte déclivité, les pentes situées au-dessus du hameau de Polset sont des endroits très fréquentés durant l'hiver par les chamois et les bouquetins. Le relief très escarpé et son exposition majoritairement sud facilite le déneigement et permet aux ongulés de trouver très rapidement l'herbe essentielle à leur survie hivernale.

Crédit photo : PNV - CHASTIN Alain

---



## Le flambé (D)

Grand, globalement jaune pâle avec des traits noirs qui lui coupent les ailes, on le reconnaît même en plein vol. Son vol est d'ailleurs plutôt plané. Un beau papillon que l'on ne loupe pas, qui aime les zones chaudes, herbacées, un peu broussailleuses avec des escarpements rocheux. Le vallon de Polset présente bien des atouts pour l'accueillir.

Crédit photo : PNV - LACOSSE Pierre

---

---

## L'amphithéâtre (E)



Premier arrêt pour observer les « pierres ». Des strates sont visibles, on a donc une roche sédimentaire. Il y a 300 millions d'années une chaîne de montagnes recouvrait la future France. Érodée, elle laisse la place à une mer peu profonde et chaude. Au fond de cette mer, les sédiments se déposent et notre roche commence à se former entre - 240 et - 233 million d'années. En 7 millions d'années une épaisseur rocheuse d'environ 150 m s'est créée. On n'en voit ici que 5 m environ. C'est un calcaire gris. La surrection des alpes, il y a 80 millions d'années, a remonté et charrié cette roche sur laquelle nous marchons aujourd'hui.



## Aigle et festonnage (F)

Les falaises au dessus de Polset ont permis la nidification de l'aigle royal. Si les aires (nids) sont peu visibles, les manifestations des aigles pendant la période d'accouplement sont elles très démonstratives. Lors d'une de ces manifestations, les aigles décrivent des paraboles avec des montées rapides suivi de piqués. On dit que les aigles festonnent. La période allant de mars à avril est la plus favorable pour avoir la chance d'apercevoir ce fabuleux spectacle .

Crédit photo : PNV - MOLLARD Maurice



## La forêt d'altitude (G)

Les forêts de montagne, à l'instar de celles qui occupent les vallons de Polset et de l'Orgère, sont essentiellement composées de résineux. En effet, ces derniers sont adaptés au climat froid. La sélection des espèces est influencée par le taux d'humidité de l'air. Ainsi, vers 1800 m d'altitude, c'est l'épicéa qui domine. Peu à peu, il s'efface au profit du sapin. Puis, sur les versants sud, le sapin laisse place au mélèze et au pin cembro. Bien sûr, les frontières ne sont pas nettes et les 4 espèces cohabitent avec une prédominance de l'une ou l'autre, en fonction de l'altitude ou de l'exposition.

Crédit photo : PNV - JOURDAN Jérémie



## 🐦 Le merle à plastron (H)

Il s'identifie facilement car s'il endosse le plumage du merle noir, il s'en distingue par sa grosse bavette blanche sur la poitrine et des liserés clairs sur les plumes des ailes et du ventre. Ce merle de montagne, farouche, au vol rapide, habite les lisières des forêts de mélèze, de pin sylvestre, d'épicéa et de pin cembro entre 1000 à 2500 m d'altitude. Vous le remarquerez facilement au sommets des arbres où il aime se percher !

Crédit photo : PNV - CHARRON Julien



## 💧 Les cascades de Polset (I)

Provenant de la fonte saisonnière du glacier de Chavière, l'eau s'écoule doucement avant de jaillir au-dessus des parois sur une hauteur de presque 100 m. Après un court moment de répit où le ruisseau serpente au milieu d'une végétation verdoyante, avant de plonger de nouveau pour une succession de chutes, moins hautes mais tout aussi jolies. Il est assez surprenant d'observer les variations de couleur et de débit dans une même journée.

Crédit photo : PNV - VON CONTA Beatrix



## 🏠 La source du Vin (J)

Cette petite source, qui bien évidemment ne produit pas de vin, a été aménagée par les ouvriers du Parc national pour offrir une petite halte de fraîcheur bienvenue sur cet itinéraire très ensoleillé. L'origine de son nom n'est pas connue !

Crédit photo : Jacques PERRIER



## 🌸 La grande gentiane (K)

Parure de la montagne, la grande gentiane (*Gentiana lutea*) ne passe pas inaperçue avec ses fleurs jaunes. Elle peut atteindre 2 m de haut et vivre une soixantaine d'années ! Sa présence indique que les pâturages sont bien équilibrés et excellents pour le lait des vaches. La gentiane est aussi une plante médicinale très connue : ses racines ont des propriétés toniques, digestives et dépuratives. Il ne faut pas confondre la gentiane avec le vératre blanc, très toxique. La distinction est facile : les feuilles de la gentiane sont positionnées de façon opposée alors qu'elles sont alternes chez le vératre.

Crédit photo : PNV - BALAIS Christian



## Les reposoirs à bétail (L)

Appelés « reposoirs à bétails », ces terrains où stationnent les troupeaux sont abondamment enrichis en nitrates par les excréments des bêtes. Souvent situés à proximité d'une cabane de berger, ils présentent une végétation dense, exubérante et peu variée, composée essentiellement de rumex des Alpes. Cette plante nitrophile (qui aime le nitrate) est appelée aussi « rhubarbe des moine » .

Crédit photo : PNV - AUGÉ Vincent



## La transhumance (M)

L'été, cette partie du vallon est occupée par un troupeau de plus de 1000 moutons de race Mérinos. Contrairement aux troupeaux qui fréquentent le vallon de l'Orgère et l'Estiva, ce troupeau passe l'hiver sur les pâturages de la Crau dans les Bouches-du-Rhône. C'est seulement à partir de juin qu'il revient dans les Alpes et monte aux alpages depuis le hameau de Polset.

Crédit photo : PNV - BEURIER Mathieu



## Le lac de la Partie (N)

Petit lac d'altitude peu profond aux reflets verts, le lac de la Partie trouve sans doute son origine dans l'amas de blocs qui le domine au sud. Cet ancien éboulement a bloqué le ruisseau qui circule dans le fond du vallon et qui alimente encore le lac.

Crédit photo : PNV - FOLLJET Patrick